

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la
L'ESPACE POLYCULTUREL
DE LAGARDE-MARC-LA-TOUR :**

**Le lundi 12 octobre 2020
à 21 HEURES 00**

En session ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour :

- Projet Polygone sur le presbytère de Marc-la-Tour
- Virements de crédits
- Transfert de la compétence eau de la commune de Lagarde-Marc-la-Tour à la communauté d'agglomération de Tulle substituée de plein droit à la commune de Lagarde-Marc-la-Tour au sein du Syndicat des eaux des deux vallées. Annule et remplace la précédente suite à une erreur matérielle.
- Suppression de poste
- Commissions et leur règlement intérieur
- Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux des terrains devenus constructibles
- Approbation de la convention liant la commune de Lagarde-Marc-la-Tour et le département de la Corrèze relative à la mise à disposition de la commune de la plateforme de dématérialisation de l'achat public de ce dernier.
- Réduction de loyer suite à panne du poêle à granulés.
- Questions diverses